



LIVRET D'ACCUEIL



SOMMAIRE

- Le mot du Président
- L'association ALDP
- Le SESSAD Jeunes enfants
- L'accompagnement : objectifs et modalités
- Le parcours de l'enfant
- Les intervenants : équipe et missions
- Informations pratiques : contact et plan d'accès

Le mot du président

L'ALDP est une jeune association, créée il y a 25 ans, à la demande de parents d'enfants avec autisme. Elle s'est dès lors impliquée sur le terrain de la prise en charge, en accompagnant les premières classes intégrées puis en créant le réseau RAPCEAL. L'engagement auprès des familles reste le socle de notre action au service des personnes autistes.

La prise en charge précoce est une avancée fondamentale dans l'accompagnement des personnes est une responsabilité pour l'ensemble des services de l'association.

C'est grâce à l'implication de tous que nous pourrons être à la hauteur de cette mission.

**LE SESSAD JEUNES ENFANTS
EST GÉRÉ PAR L'ALDP**

À la Présidence : Dr Philippe BROSSET

À la Direction Générale : Mme Sophie GARNICHE

L'association ALDP

Association Limousine de Diagnostic et de prise en charge de la Pathologie développementale

Créée en 1995, l'objectif de l'ALDP est de promouvoir en Limousin une approche multidimensionnelle de l'autisme et de la pathologie développementale, en proposant un accompagnement global et coordonné.

Celui-ci comprend différents services, réseaux et groupes de soutien :



Service ouvert en 2019 – 40 places
Accompagnement d'enfants avant l'âge de 4 ans et **pour une période de 2 ans.**



Service ouvert en 2014 – 28 places
60 enfants pris en charge. Accompagnement de jeunes **entre 6 et 20 ans.**



Dispositif ouvert en 2017.
Accompagnement **d'enfants, d'adolescents et d'adultes sans limite d'âge** sur le département de **la Creuse.**



Réseau d'Aide à la Prise en Charge Éducative de l'Autisme en Limousin, créé en 2004.



Groupe d'Éducation Affective et Sexuelle pour Personnes avec Autisme, créé en 2014.

Le SESSAD – Jeunes enfants

Ce service d'éducation et de soins spécialisés à domicile s'adresse à de **jeunes enfants âgés de moins de 4 ans à l'admission**, ayant un diagnostic TSA (Troubles du Spectre Autistique) ou une forte suspicion d'autisme. **L'intervention du SESSAD se déroule sur une période de 2 ans.**

L'enfant est accompagné dans son cadre de vie habituel : domicile, établissement scolaire, centre de loisirs et ponctuellement dans les locaux du service.

Ce service d'accompagnement est composé d'intervenants pluridisciplinaires (soignants, éducatifs et paramédicaux) expérimentés dans l'utilisation des techniques éducatives et comportementales pour enfants présentant des TSA (modèles recommandés par la Haute Autorité de Santé : TEACCH, ESDM, ABA).

À NOTER :

Pour mettre en œuvre l'intervention, il faut qu'au préalable la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et plus spécifiquement la CDAPH (Commission des Droits pour l'Autonomie des Personnes Handicapées) se soit prononcée ou soit en cours de se prononcer « pour une orientation vers un SESSAD ».

L'accompagnement : objectifs et modalités

La famille est étroitement associée à la mise en œuvre du PAI (Projet d'Accompagnement Individualisé)*.

L'intervention précoce vise à assurer le développement et l'amélioration des potentialités de l'enfant dans les domaines de :

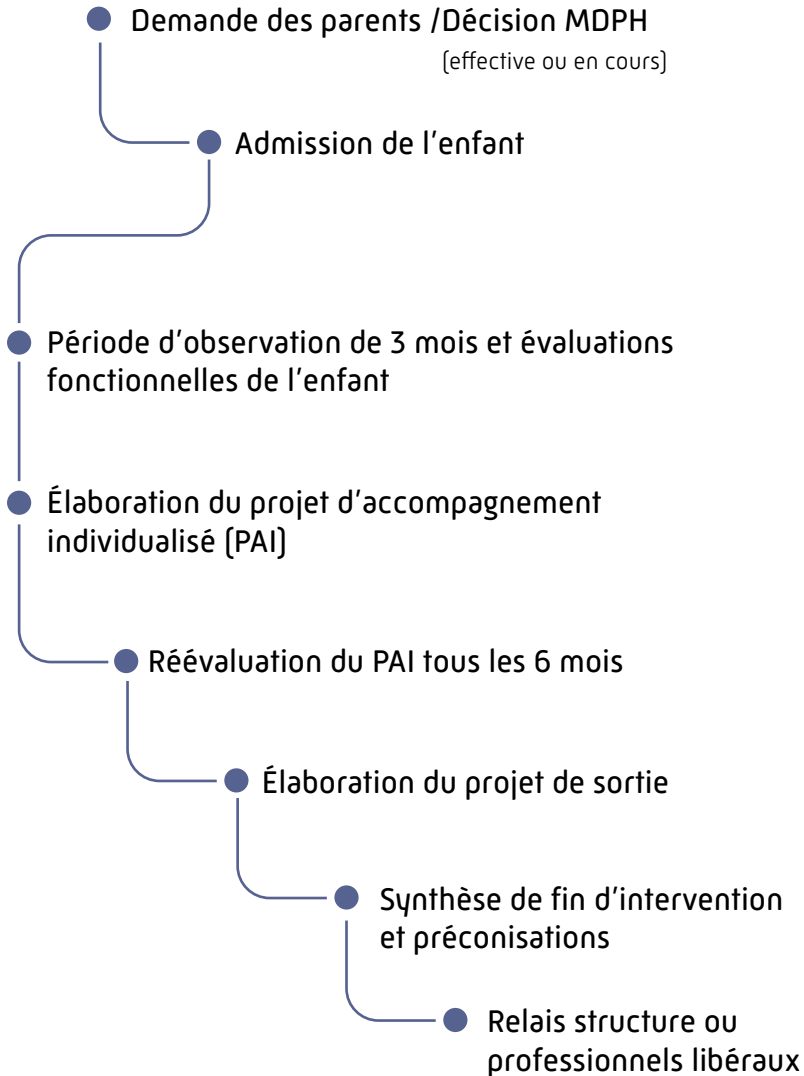
- La communication
- L'autonomie
- La motricité
- La socialisation

Les interventions proposées à l'enfant peuvent être individuelles ou collectives :

- par des aménagements nécessaires à la qualité de vie quotidienne de l'enfant (cadre scolaire, familial...).
- par un accompagnement éducatif (assistants d'éducation) et thérapeutique (psychologique, orthophonique et psychomoteur)
- par des liens réguliers avec les parents et par la guidance parentale.
- par une collaboration avec les partenaires : écoles, garderies, services de soins, paramédicaux, sociaux, judiciaires...

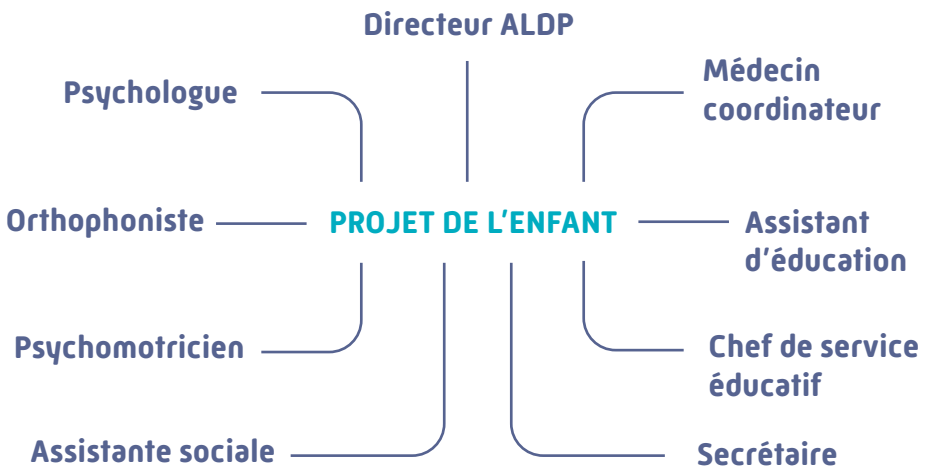
*En référence au règlement de fonctionnement du service
(cf. Art. L.311-4 du CASF)

Le parcours de l'enfant



Les intervenants du SESSAD Jeunes Enfants : équipe et missions

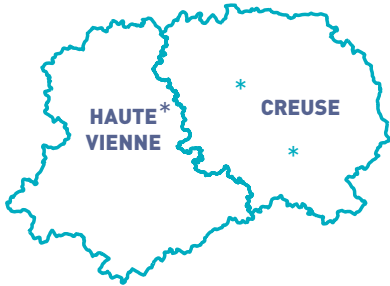
Le projet d'accompagnement individualisé est un outil de coordination construit et utilisé par les intervenants pluridisciplinaires de l'ALDP pour répondre aux besoins de chaque enfant.



- **LE DIRECTEUR** est responsable de l'ALDP, du fonctionnement et de l'organisation de ses services.
- **LE MÉDECIN COORDINATEUR** initie le projet de soin et réalise des suivis médicaux.
- **LE PSYCHOLOGUE** évalue, rédige le programme d'interventions de l'enfant, coordonne le projet de l'enfant et sa mise en œuvre.
- **LE CHEF DE SERVICE ÉDUCATIF** coordonne les interventions et organise les plannings.
- **L'ORTHOPHONISTE ET LE PSYCHOMOTRICIEN** réalisent des bilans et accompagnements thérapeutiques.
- **L'ASSISTANTE SOCIALE** informe et aide les familles, travaille en coordination avec les professionnels et partenaires, conseille et apporte un appui technique social aux professionnels.
- **L'ASSISTANT D'ÉDUCATION** accompagne l'enfant dans le respect du Projet d'Accompagnement Individualisé.
- **LA SECRÉTAIRE** accueille et réalise le suivi administratif des dossiers des enfants.

Informations pratiques

LES SECTEURS D'INTERVENTIONS DE L'ALDP :



* Siège des structures

* Antennes du PCPEA 23 à Aubusson et Guéret

POUR NOUS CONTACTER :



05.87.14.02.70

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h



contact@aldp-limousin.fr

Les coordonnées mail et téléphone des autres professionnels engagés dans la prise en charge de votre enfant vous sont remises au moment de l'admission.

POUR VENIR :

Le siège social de l'ALDP et du SESSAD Jeunes enfants, se situent au :

117 rue de Nexon - 87000 Limoges

Bâtiment sur la droite du parking
3^{ème} étage



En bus :

- Ligne 4 « Pont Saint-Lazare »
- Ligne 36 « Condat-Versanas »

Un service géré par  **ALDP**

Association Limousine pour le Diagnostic et la prise en charge de la Pathologie développementale